

---

## Procès-verbal du Conseil d'Établissement du LFCG du 24 avril 2025

Approuvé lors du Conseil d'établissement du 2 juillet 2025

### PERSONNES PRÉSENTES -

Membres de droit : Mme BELLUS, M. FOIN, M. MC NAUGHT, Mme VIANA, M. LERIDON, M. JEANSON, M. RIGGS, M. VENTELOU, Mme DUBES, Mme PORCEDDU

Membres élus par les personnels : Mme GABET, M. GIRARD, M. LASSEGUES, M. OPPENHEIM, M. BENARD, Mme DRIGUI, Mme MOSS, Mme NGUYEN, M. MARET, M. BARBOUR.

Membres APL : Mme BARGUES, Mme DETRE de JONG, Mme FIZE, Mme HAMZAOUI, Mme PANOVA, Mme HARVEY, Mme GAVANON.

Représentants des élèves : Mlle ALTIMPARMAKI, Mlle LASOCKI, Mlle MOMDJIAN, Mlle NEBOUT.

Membres invités : Mme SHULVER, M. MELKI, Mme SPARROW, Mme GODART, Mme MANDEFIELD

### 1. Mot d'introduction

Mme Bellus ouvre la séance en souhaitant bonne chance à tous pour ce dernier trimestre (examens, orientation...).

Elle annonce que **la cérémonie de fin d'études aura lieu le 13 juin 2025.**

### 2. Approbation des comptes rendus

Les précédents comptes rendus sont **approuvés à l'unanimité.**

## I - AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

#### ● Point safeguarding

Présenté par Mme Shulver.

- Les ordinateurs du lycée sont tous protégés par le réseau sécurisé de l'établissement, avec des vérifications mensuelles.
- Les données figurant dans le document de Mme Shulver ne doivent pas être diffusées (confidentialité).

#### ● Retour sur l'enquête locale sur le climat scolaire

Présentation par M. Daniel Riggs (primaire) et M. Léridon (secondaire).

#### Taux de participation :

- Collégiens : 31% – Lycéens : 26%
- Parents (collège) : 23% – Parents (lycée) : 22%
- Personnel : 53% (dont 73% enseignants)

À noter : réponses souvent fournies par un seul parent pour plusieurs enfants.

Synthèse des retours des **parents, des élèves et du personnel**, qui ont majoritairement répondu se sentir globalement heureux dans l'établissement.

Proposition de l'APL : refaire des campagnes drogues, alcool, sexualité... avec des stands dans la cour.

Les élèves confirment l'importance d'organiser des événements en dehors de la classe et en plus petits formats.

## II- AFFAIRES FINANCIERES

- **Logement NAS numero 7**

### **Situation de Mélina Battestini (architecte)**

Logée sous convention d'occupation précaire, rattachée à l'AFPE.

Investie dans le projet immobilier de la cuisine (projet en attente depuis 2015 avec la AEFÉ commencé en 2024).

Sa mission s'achève le 30 avril 2025, mais son rôle opérationnel est clé.

Décision : proposition d'un CDD d'un an pour assurer la continuité.

Elle bénéficiera des mêmes conditions de logement que les personnels de services (mews).

Accepté à l'unanimité.

- **Présentation synthétique des résultats 2024 (partie budgétaire)**

Depuis 23/03/25 la comptable principale de l'AEFE, Madame Caroline ARNAUD est la DAF de notre établissement et Madame Virginie GODART est sa déléguée sur site pour présenter le compte financier élaboré par elle et validé par l'AEFE.

Travail validé et non modifié par la comptable de l'AEFE.

Pour rappel, une année comptable se tient de janvier à décembre (une année scolaire est donc à cheval sur 2 années).

### Contexte

➤ **Monétaire :**

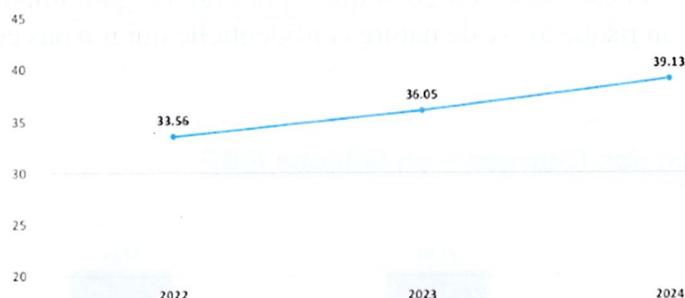
- Fluctuation de la devise, avec moyenne annuelle à 1,17, en légère hausse par rapport à 2023 (1.15). Taux fixé par le taux de chancellerie.
- Une inflation ralentie avec une moyenne de 3.3% en 2024 (versus 6.8% en 2023 et 7.9% en 2022). L'indicateur retenu est le CIPH « consumer price Inflation housing cost »

➤ **Effectifs :** En 2024, le LFCE retrouve son niveau moyen d'élèves de 2020.



L'évolution des effectifs élèves LFCE est stable en 2024. On retrouve le niveau de 2020.

### Evolution des Produits – en Millions GBP



### Répartition par type de produits sur les 3 dernières années

En GBP

Produits	2022	2023	2024	24 vs 23
Droits de scolarité, inscriptions examens	29,581,988	31,853,900	34,002,457	6.7%
Autres prestations de service	381,851	519,635	691,298	33.0%
Restauration élèves	2,847,465	3,159,006	3,459,486	9.5%
Autres produits d'activités annexes	189,289	170,423	175,669	3.1%
Autres subventions Etat et AEFE		1,295		
Dons et legs	8,656	-	21,101	100%
Produits financiers	411,317	142,367	65,285	-54.14%
Reprise sur provisions et amortissements	7,149	29,907	560,736	
Divers autres produits	130,838	172,815	153,431	-12.63%
<b>Total</b>	<b>33,558,553</b>	<b>36,049,349</b>	<b>39,129,463</b>	<b>8.5%</b>

- Les droits constatés sont en augmentation conformément au plan pluri-annuel des droits constatés depuis l'exercice 2023.
- Les autres prestations de services représentent la plus grosse augmentation à hauteur de 33%. La reprise accrue des voyages scolaires avec la facturation aux familles justifie majoritairement cette augmentation.
- Les divers autres produits concernent la refacturation de nos dépenses à notre partenaire Holy Cross à Fulham.



Les recettes LFCG viennent principalement des droits de scolarité avec une croissance de 6.7% en 2024 (£34M) vs. 2023 (£31.85M).

La croissance des produits totaux est de 8.5% en 2024 vs. 2023.

L'augmentation de :

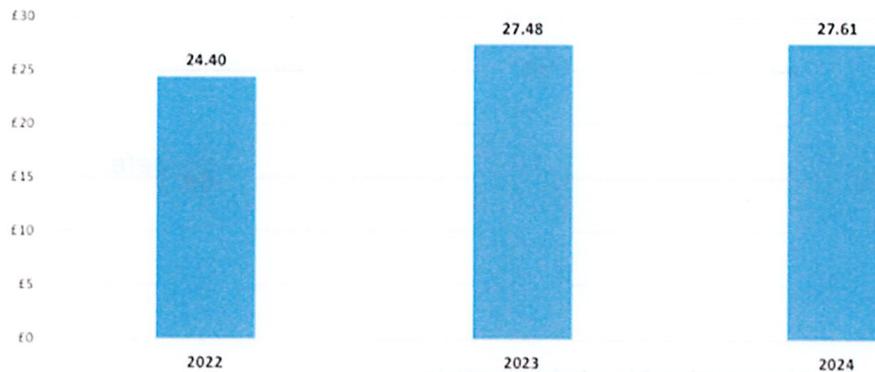
- 33% des produits "Autres prestations de service" correspondent en grande partie aux voyages scolaires.
- 9.5% "Restauration des élèves" s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves demi-pensionnaires.
- 3.1% "Autres produits d'activités annexes" concerne le DofE, il y a eu plus d'élèves inscrits cette année.

La diminution de 54.14% des produits financiers s'explique principalement par le taux de change. Il est à présent plus stable que les années précédentes.

Il manquait une écriture d'inventaire en 2022 qui a été rattrapée en 2023 (172,815) ce qui explique la baisse en 2024 des "Divers autres produits".

Une écriture comptable de £560.736 est passée en 2024 qui représente un gain important. Cette réserve était une provision spéciale pour un risque avéré de nature confidentielle qui n'a pas eu lieu et n'a plus de raison d'exister.

### Evolution des Charges – en Millions GBP



Répartition par type de charges sur les 3 dernières années

Type de charges	2022	2023	2024	2024 vs 2023
Charges de personnel	14,136,521	16,020,991	17,230,120	7.5%
Salaires et traitements	11,091,522	12,522,203	13,011,736	3.9%
Charges sociales	3,044,999	3,498,788	4,218,383	20.6%
Charges de fonctionnement	7,063,292	8,931,842	8,529,698	-4.5%
Charges d'amortissements	2,704,803	2,312,175	1,523,262	-34.1%
Charges financières	491,490	214,610	324,919	51.4%
Total	24,396,106	27,479,619	27,607,998	0.5%

Charges (en GBP)	2022	2023	2024	2024 vs 2023
<b>Charges de personnel</b>	<b>14,136,521</b>	<b>16,020,991</b>	<b>17,230,120</b>	<b>7.5%</b>
Salaires et traitements	11,091,522	12,522,203	13,011,736	3.9%
Charges sociales	3,044,999	3,498,788	4,218,383	20.6%
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>7,063,292</b>	<b>8,931,842</b>	<b>8,529,698</b>	<b>-4.5%</b>
<b>Charges d'amortissements</b>	<b>2,704,803</b>	<b>2,312,175</b>	<b>1,523,262</b>	<b>-34.1%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>491,490</b>	<b>214,610</b>	<b>324,919</b>	<b>51.4%</b>
<b>Total</b>	<b>24,396,106</b>	<b>27,479,619</b>	<b>27,607,998</b>	<b>0.5%</b>

- Une augmentation significative de 20.6% des charges patronales essentiellement dues à la revalorisation du contrat de santé mutuelle.
- Les écarts de change justifient principalement l'augmentation des charges financières à hauteur de 51.4% en 2024.

Dans les chiffres sont inclus uniquement les contrats locaux. Les salaires des détachés figurent dans les flux internes sortants.

Les charges de personnel représentent la plus grande partie des dépenses avec une augmentation de 7,5% des charges de personnels (hors détachés) en 2024 (£17.23M) vs 2023 (£16.02M)

L'augmentation de 20.6% des charges sociales concerne le contrat BUPA qui est difficilement renégociée tous les ans et passe de £3.5M en 2023 à £4.2M en 2024.

M. Oppenheim propose d'inclure les résidents dans les négociations avec l'assurance pour avoir de meilleures conditions. Mme Bellus reprendra cette discussion en off et souligne que négocier les contrats assurance est une tâche âpre.

Sur les autres lignes des dépenses:

- Les charges de fonctionnement représentent les utilities pour le fonctionnement de l'établissement.
- Les charges d'amortissements en diminution signifient que certains actifs au bilan sont complètement amortis, il faut donc les sortir du bilan et refaire des investissements.
- Les charges financières représentent les pertes de change.

### Flux Internes LFCG / Services Centraux

Depuis 2021, les mouvements financiers entre le Lycée et les services centraux sont comptabilisés en flux internes. Les éléments concernés sont la rémunération des détachés, les aides à la scolarité et autres financements comme les décharges syndicales, la déconcentration des voyages, et la participation à l'IRF, et le budget IEN.

En 2024, la rémunération des détachés s'élève à £10 058 184 contre £9 459 088 en 2023, ce qui représente une variation de 6.3%.

En GBP

Flux internes entrants	COFI 2024 Réalisés	Flux internes sortants	COFI 2024 Réalisés
44174 - AEFÉ Bourses scolaires		44174 - AEFÉ Bourses scolaires (Solde)	28 607
541200 - BUREAU DES IEN	16 839	541100 - PRR	7 973 351
541201 - DECHARGES SYNDICALES	25 650	541101 - PFC	1 674 743
541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES		541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	410 090
54125 - FINANCEMENT IMMO	520 725	541113 - PRIMES D'EQUIPEMENT	
541300 - IRF PARTICIPATIONS EGD		541300 - IRF PARTICIPATIONS EGD	71 267
541301 - AUTRES FLUX INTER-EGD		541301 - AUTRES FLUX INTER-EGD	1 222
Total flux internes entrants	563 214	Total flux internes sortants	10 159 280
SOLDE			- 9 596 066

Les flux internes entrants et sortants avec l'AEFE (uniquement pour les EGD) qui inclut la rémunération des détachés. Celle-ci s'élève à £10.05M en 2024 en hausse de 6.3% par rapport à £9.46M en 2023.

De plus, Mme Bellus a souligné l'importance de bien comprendre que 38% des salaires des résidents (PRR) sont couverts par le gouvernement français, ainsi que la pension civile.

£520.725 ont été donnés par l'AEFE notamment pour la sécurisation des escaliers et les badges, sécurité du rond point.

Les expatriés sont pris en charge à 100% par l'AEFE

Solde des flux = - £ 9.596.066 que nous versons à l'AEFE

Ce chiffre apparaît dans le budget normalement.

Les Flux sortants en 2024 sont notamment :

- Salaire des résidents pour £7.97 millions ce qui représente 62% des salaires des résidents vers l'AEFE (le reste étant pris en charge par l'Etat français).
- Formation Continue pour £1.67 million
- Participation EGD Formation - £ 71K

Pour un total de **£ 10 159 280**.

Les Flux entrants en 2024 sont notamment :

- Financement Immo (pour le renforcement de la zone sécurité, la cage d'escalier, les badges) £ 0.521M
- Subvention pour inspectrice £ 17k
- Décharges Syndicales £26K

Pour un total de **£ 563 214**.

- **Arrêté des comptes financiers au 31/12/2024 et objectifs comptables 2025**

### Résultat 2024

En GBP	Produits	Charges	Résultat
<b>LFCG (Resultat comptable)</b>	<b>39 129 463</b>	<b>27 607 998</b>	<b>11,521,464</b>
<b>Flux internes</b>	<b>563 214</b>	<b>10 159 280</b>	<b>- 9,596,066</b>
<b>Total après flux internes</b>	<b>39 692 677</b>	<b>37 767 278</b>	<b>1 925 400</b>

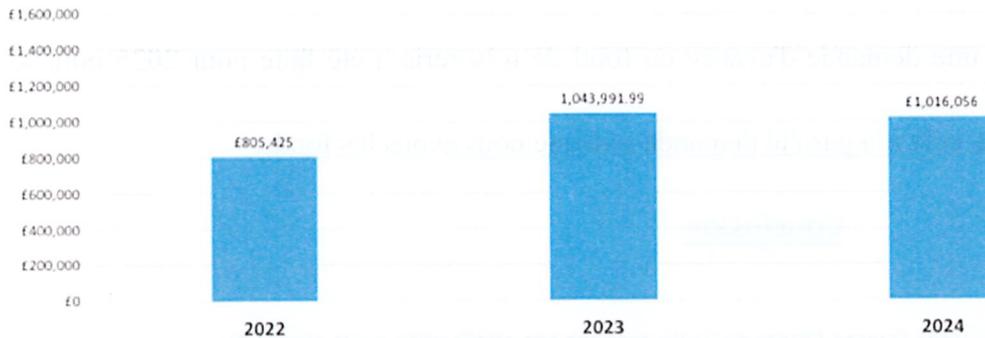
Le récapitulatif des Résultats 2024 de l'établissement distingue le résultat comptable du LFCG des Flux Internes du LFCG avec l'AEFE.

Les produits totaux remontent à £39.69 Millions contre les charges totales de £37.77 Millions.

Le résultat de gestion est positif de £1.925.400.

Ce résultat est ajouté au bilan financier pour permettre de reprendre les investissements en 2025 comme la cantine.

## Investissements



La reprise des investissements est encore modérée en 2023 et 2024.

La situation financière stabilisée du Lycée Français Charles de Gaulle va permettre de reprendre les investissements dès 2025 pour continuer à moderniser le Lycée Français Charles de Gaulle et ainsi maintenir son attractivité. Le montant estimé des travaux de rénovation de la cantine est estimé à GBP 4M.

Investissement (ce qui permet de créer des amortissements et charges)

Stabilité par rapport à 2023 environ un million

Il n'y a pas encore la cuisine car les travaux ont juste commencé en 2024.

En 2025, il faut continuer de moderniser le Lycée. Les travaux de rénovation de la cantine sont estimés à £4M.

## Situation Patrimoniale et indicateurs financiers du LFCG

En GBP	2023	2024
Résultat comptable	8 570 694	11 521 464
Résultat de gestion après flux internes	-686,964	1 925 400
Capacité d'Autofinancement (avant flux internes)	10 852 963	12 483 991
Capacité d'autofinancement (après flux internes)	1 596 269	2 887 925
Trésorerie Nette	10 586 517	12 421 179
Jours de trésorerie	103	118

Une situation financière assainie permettant d'envisager à nouveau des investissements pour moderniser, sécuriser le Lycée Français Charles de Gaulle, tout en restant prudent sur :

- L'impact des travaux de la cantine en 2025 sur la Trésorerie .
- L'impact de la TVA sur la trésorerie.

Le résultat comptable ainsi que le résultat après flux AEFE progressent en 2024.

Le fond de roulement augmente à 118 jours en 2024.

Le LFCG a £12.421.179 de trésorerie qui servira notamment pour les travaux de la cantine et autres besoins de rénovation. Par contre, cette trésorerie ne peut pas être placée en attendant pour un rendement, même minimum.

Les parents ont demandé si une demande d'avance en fond de trésorerie a été faite pour 2025 pour le financement de la cuisine.

Madame Bellus a indiqué que cela n'a pas été demandé puisque nous avons les fonds.

## Conclusion

- La situation financière du Lycée Français Charles de Gaulle **continue son amélioration** sur la plupart des indicateurs financiers.
- Cependant il convient de rester vigilant en 2025 au regard:
  - Des **travaux d'investissements** à réaliser
  - Du maintien de la **pression inflationniste** au Royaume Uni en 2025 qui impactent nos dépenses.
  - L'évolution du nombre d'élèves au regard de l'impact de la TVA.
  - L'augmentation des charges patronales NI au 3 avril 2025.

### ● **Point TVA**

1ère déclaration de la TVA : date limite le 07/05/2025 pour la période du 25/11/2024 au 31/03/2025, ensuite ce sera tous les 3 mois. Une fiscaliste anglaise est en train d'examiner avec précision ligne par ligne chaque facture avec Constance Mandefield (DAF Adjointe, arrivée en février 2025), afin de déterminer ce qui est récupérable. Il est estimé que £2.38M sont à verser à HMRC sur cette période.

La récupération de la TVA dépend de la nature des dépenses. Par exemple, 96% du montant des factures de la Petite Section sont récupérables.

La bonne nouvelle est qu'il n'y a pas de TVA sur les frais de cantine des élèves, par contre le personnel paye la TVA sur les tickets de cantine.

La mauvaise nouvelle est qu'il est estimé que seulement 2% de la TVA seront récupérables sur les travaux de la cantine.

Les parents souhaitent des points plus réguliers sur l'impact de la TVA. Mme Bellus en fera un encore avant la fin de cette année scolaire.

- **Point Travaux**

Il y en a tout le temps. Il va falloir faire les chaudières et faire les plans du lycée.

Prévision d'un cycle d'investissement d'1 million sur 5 ans (informatique, mobilier, sécurité, énergie, infrastructure...)

Cantine : phase fin de démolition et finalisation du marché de la reconstruction qui va démarrer à l'été. A priori la cantine sera totalement achevée en janvier et il faudra une formation de 15 jours du personnel.

### III- QUESTIONS DIVERSES

- **Questions APL**

**1- Où en sommes-nous de la campagne de réinscription ? Aux mêmes dates que l'an dernier, avons-nous plus ou moins d'inscrits ? Pouvez-vous d'ores et déjà nous indiquer si des niveaux ou des sites ont des places de disponibles ?**

- 95 % de taux de ré-inscriptions
- Effectifs stables avec une légère diminution: +479 élèves (mars 2024) → +456 (mars 2025).
- Places disponibles :
  - 36% British Section
  - 27% Malraux
  - 15% Wix
  - 12% Mdo
  - 7% SK
  - 4% Collège
  - Pas de places disponibles au Lycée
- Baisse des effectifs en petite section, problème structurel à long terme.
- Raisons évoquées :
  - Moins de familles françaises à Londres
  - Impact de la TVA
  - Fin de dispositifs fiscaux incitatifs (non-doms)

**2- Avez-vous des retours des offres UCAS reçues par les élèves ? Par rapport à l'année dernière, où en sommes-nous (offres par université) ?**

Dossier UCAS: 135 "sans réponses" vs. 100 à la même période en 2024. Plus de détails au prochain CE de juillet encore trop tôt à ce jour.

**3- Sécurité : Suite aux récentes agressions d'élèves, des dispositions sont-elles toujours appliquées par le lycée avec l'aide de la police ? Pouvez-vous nous les détailler ?**

- Augmentation des incidents (tentatives de vol, agressions).
- Dernier incident : agression le mercredi 23/04/25 à 17h07, intervention rapide par le lycée (victime, famille).

- Mesures prises :
  - Renforcement de la sécurité
  - Présence d'un vigile visible (1 effectif de plus) qui tourne sur la zone du Lycée
  - Collaboration avec la police et les autorités diplomatiques
  - Le poste diplomatique est toujours informé suite à un incident
  - L'Ambassade travaille avec le Borough/Police sur la sécurité
  - Appui juridique via l'avocat de l'établissement
- Une note explicative sera envoyée aux familles vendredi 25/04/25 (la Direction nous précise que cela ne peut pas être fait avant car ils attendent le retour de l'enquête de police avant de donner plus de détails aux autres familles).

**4- Cantine/travaux : Confirmez-vous que le retard de travaux n'impactera pas d'augmentation sur l'enveloppe budgétaire des travaux ? Pouvons nous envisager de faire aux familles un point info sur l'avancée des travaux chaque trimestre par exemple ?**

**Pouvez-vous nous expliquer la raison pour laquelle les plannings permissions n'ont pas tous été encore validés ? Comment ces travaux peuvent-ils avoir commencé si tout n'est pas accepté par le Borough ? Avez vous eu le prêt à taux zéro (Avance France trésor) ? Pour quel montant ?**

- Phase de terminer la destruction sous peu
- Le retard des travaux n'augmentera pas l'enveloppe budgétaire
- A chaque CE, donc 1 fois / trimestre un point travaux est fait et les familles sont informées dans le CR du CE de l'avancée des travaux.
- Les plannings permissions ont tous été validés, mais si les travaux ont pris du retard c'est pour la simple et unique raison qu'il y a eu des surprises au début de la démolition avec des couches et des couches différentes de béton, de lino tant le bâtiment est vieux, ce qui leur a pris plus de temps pour démolir.
- Démarrage de la phase de construction à l'été 2025.
- Mise en service peu probable à la rentrée → prévoir 15 jours de formation pour les équipes avant usage.
- Estimation de mise en service Janvier 2026.

**5- Visibilité de la récupération TVA :**

**-Comment l'école s'y prend-elle pour réduire la TVA de 20 % grâce à la récupération de la TVA ? Les parents seraient ravis de recevoir des mises à jour régulières.**

**-Le Lycée a-t-il estimé le nombre de familles qui prévoient de partir en raison de la hausse de la TVA et des frais de scolarité, non seulement l'année prochaine, mais aussi pour les deux ou trois prochaines années ? Ces informations sont importantes pour comprendre l'impact potentiel des frais de scolarité sur les familles restantes.**

SUJET TVA VOIR PLUS HAUT

**6- Projet travaux :**

---

## **Le lycée envisage-t-il d'autres gros travaux dans les années à venir et si oui l'Avance France trésor a-t-elle été sollicitée ?**

Voici les travaux que le lycée a prévu de réaliser : une évaluation énergétique des chaudières, qui pourrait conduire à leur remplacement en fonction des résultats, ainsi qu'une mise à jour des plans du lycée, car leur coût est élevé et les plans actuels ne sont plus à jour.

Le lycée n'a pas sollicité d'avance auprès de France Trésor, disposant des ressources budgétaires nécessaires. Une augmentation progressive des frais de scolarité de 8 %, 6 % et 4 % avait été anticipée dans le but de permettre à l'établissement de financer et de réinvestir dans des travaux de mise en sécurité indispensables, compte tenu de la vétusté du bâtiment.

### **7- 4% augmentation frais scolaires :**

**Nous avons pris acte du refus de l'AEFE, non seulement d'annuler, mais également de reporter l'augmentation de 4 % des frais de scolarité.**

**Les parents expriment leur profonde déception face à cette décision, regrettant que l'AEFE ne tienne pas compte de l'impact financier considérable que représente cette hausse, cumulée à l'ajout récent de la TVA de 20 %. Un report à l'année suivante aurait constitué un signe fort de soutien envers les familles actuellement scolarisées au lycée, en leur permettant de mieux absorber ces nouvelles charges.**

**Nous sommes donc très inquiets pour l'avenir. Cette augmentation soulève des interrogations légitimes sur la stratégie tarifaire à venir et plus de visibilité et de transparence à ce sujet serait souhaitable.**

La Direction comprend l'inquiétude des familles et nous assure de faire au mieux afin de limiter les dépenses et de faire des économies.

### **8- Recensement :**

**Nous profitons de la présence du Consulat pour savoir si la journée de recensement va pouvoir être organisée pour nos élèves lycéens (maintenant obligatoire).**

Le recensement est automatique pour les enfants inscrits au registre.  
Les citoyens français <25 ans ont besoin d'avoir fait leur formation de Défense et Citoyenneté afin de pouvoir s'inscrire pour les concours en France, les examens nationaux. A Londres il n'est matériellement pas possible de faire cette formation. Les familles doivent s'adresser au Consulat pour obtenir une attestation de report, délivrée de droit, à faire tous les ans jusqu'à 25 ans.  
Une solution de mise en place de cette formation en ligne est en cours.

### **9- Les parents ont du mal à trouver des AESH, auprès de qui au consulat pourraient-ils prendre contact ?**

---

Le consul nous précise qu'ils n'ont malheureusement pas de listes d'AESH mais qu'il faut se rapprocher des Boroughs ou du dispensaire Français. Les parents concernés peuvent également publier une offre d'emploi sur les sites habituels.

#### **10- DAF :**

**Avez-vous une date de retour de Mme Demoncheaux, DAF du lycée ?**

À la question de l'APL sur le retour de la DAF, Madame BELLUS répond que l'ancienne DAF Mme Demoncheaux ne reviendra pas au Lycée.

#### **11- EBEP Formation :**

**Nous sommes une école inclusive ; les personnels et enseignants suivent-ils bien les formations concernant le wellbeing/EBEP ? Les formations sont-elles obligatoires ?**

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusion scolaire, tous les enseignants de notre établissement reçoivent une formation systématique concernant les besoins éducatifs particuliers (EBEP) et le bien-être des élèves (wellbeing).

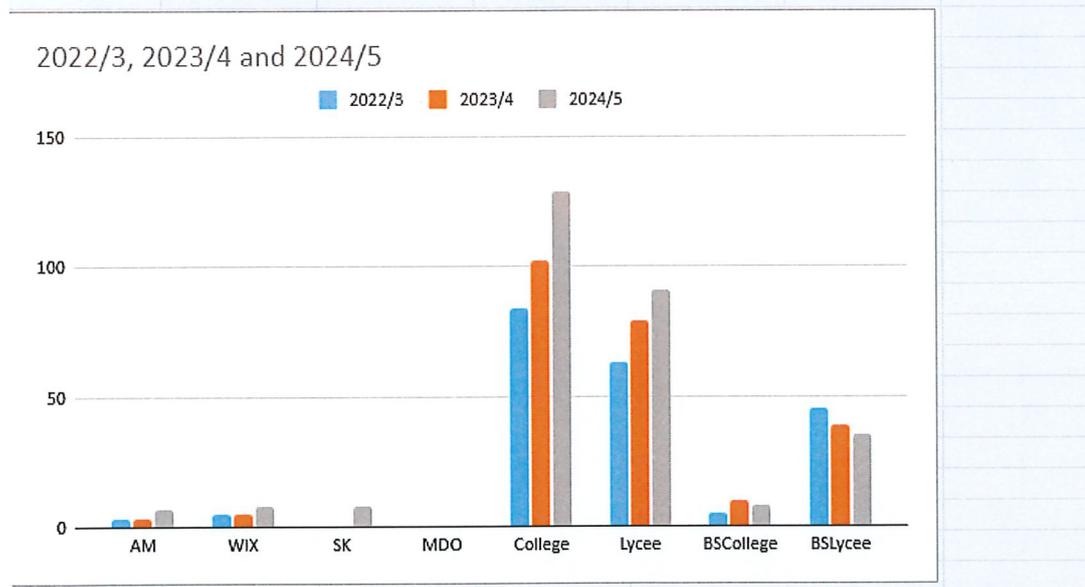
Ces formations sont obligatoires et organisées selon une fréquence régulière :

- Une première formation est dispensée chaque année en septembre, lors de la prérentrée, à l'ensemble des personnels enseignants et éducatifs.
- Des sessions de formation et de sensibilisation sont ensuite organisées chaque semestre, sous forme de journées pédagogiques, de conférences ou d'ateliers pratiques.
- Il y a également 2 sessions sur le TDAH et l'autisme, des articles dans la newsletter wellbeing.
- Le PAP est transmis aux professeurs. Chaque parent doit pouvoir en parler avec les professeurs, le professeur principal etc... Il faut favoriser le dialogue avec les enseignants.

**Pourrions nous avoir l'évolution du nombre d'élèves avec un PAP au lycée sur les 3 dernières années ainsi que les demandes faites pour les aménagements d'examens et leur acceptation ?**

Voici les éléments de réponse pour les PAP :

	2022/3	2023/4	2024/5
AM	3	3	7
WIX	5	5	8
SK	0	0	8
MDO	0	0	0
College	84	102	129
Lycee	63	79	91
BSCollege	5	10	8
BSLycee	45	39	35



L'analyse des aménagements d'examens est en annexe à ce PV (année 2024/2025).

## 12- Enfants des représentants APL :

**Les représentants APL font remonter des remarques/problématiques qui concernent le niveau ou la classe. Ils ne parlent jamais en leur nom propre. Les enfants ne doivent en aucun cas être pris à partie par un professeur pour les activités bénévoles et de représentation collective de leur parent.**

La direction nous remercie pour le rappel clair qui est de ce fait transmis à tous les membres du CE et aux équipes enseignantes.



Nous apprécions cette prise en compte, qui va dans le sens d'un climat scolaire serein et d'un dialogue constructif entre familles et école, dans le respect du rôle de chacun. Les représentants APL restent à disposition pour poursuivre ce travail collaboratif dans un esprit de confiance mutuelle.

### 13- Téléphone/nouvelle disposition :

**A partir de septembre il est demandé que les téléphone des collégiens soient ramassés et mis dans des pochettes ou casiers. Comment le lycée pense s'organiser pour appliquer cette règle du gouvernement ?**

Dans notre établissement c'est déjà le cas.

**14- Nous devons envoyer nos questions 48h avant le CE et à l'heure d'envoi, nous n'avons reçu aucun élément concernant le budget, ce qui ne nous permet pas de l'étudier en amont du CE afin de vous envoyer les questions en temps et en heure. Pourriez-vous dans le futur nous l'envoyer dans les délais ?**

Les documents ont été finalisés le jour même du CE, expliquant le retard d'envoi aux participants du CE.

Niveau	Année	Nombre de demandes Amex	Nombre de refus complets	Nombre de refus partiels	Raisonnement pour refus partiel	Nombre de recours	Nombre de refus partiels maintenus après recours	Nombre de refus complets maintenus après recours
3ème	2024	25	5 (dont 3 faisaient un recours ; par la suite 2 recevaient un accord complet et 1 un accord avec des refus partiels quant à pièces justificatives insuffisantes & aménagement demandé sans rapport avec les difficultés)  Raisonnements pour refus complet: Les pièces justificatives sont insuffisantes; Aménagement demandé sans rapport avec les difficultés	15	Les aménagements demandés sont sans rapport avec les difficultés; 11  Les pièces justificatives sont insuffisantes 4 pour émettre un avis;  L'épreuve orale ne bénéficie pas de temps 1 de préparation, il ne peut donc pas être appliqué un temps supplémentaire;  1 non demandés par les parents;  1 pas de téléphone pendant les examens;  1 Aucune pièce justificative jointe;	7	1	0
1ère	2024	28	0	21	Les aménagements demandés sont sans rapport avec les difficultés; 20  Non conforme à la réglementation; 5  Les pièces justificatives sont insuffisantes 4 pour émettre un avis;  Les aménagements non sollicités par la famille / l'élève; 2  Déjà accordé; 2  Autre motif; 1	5	4	0
Term	2024	32	4 (dont tous faisaient un recours ; 2 recevaient un accord complet et 2 un accord avec refus partiels quant à pièces justificatives insuffisantes & aménagement demandé sans rapport avec les difficultés)  Raisonnements pour refus complet : Les pièces justificatives sont insuffisantes; Aménagement demandé sans rapport avec les difficultés	16	Les aménagements demandés sont sans rapport avec les difficultés; 12  Les pièces justificatives sont insuffisantes 5 pour émettre un avis;  Autre motif; 1  Ordinateur refus comme au DNB 1	8	3	0

